

la et collectivités : des outils pratiques pour gagner du temps

Réf. IACOL0002

Objectifs

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les outils mobilisables pour sa collectivité et les utiliser
- Connaître le cadre réglementaire de l'utilisation de l'IA

Prérequis nécessaires

Pas de prérequis

Public concerné

Agents des collectivités et Elus

Contenu pédagogique

- **Comprendre l'intelligence artificielle**
 - Brève histoire de l'IA : des premiers algorithmes aux outils génératifs actuels
 - Ce que l'IA est réellement (et ce qu'elle n'est pas)
 - Fonctionnement simplifié des modèles conversationnels
 - Opportunités et limites dans le contexte des collectivités
- **Produire des contenus administratifs en direct**
 - Rédaction assistée : courriers, notes, discours, arrêtés
 - Réponses aux usagers adaptées et structurées
 - Préparation d'interventions publiques
- **Analyser et synthétiser efficacement**
 - Résumé de rapports volumineux

- Analyse de tableaux et données
- Exploitation d'enquêtes ou consultations citoyennes
- Aide à la priorisation et à la prise de décision

- **Encadrer et sécuriser l'usage**

- Données personnelles et RGPD
- Confidentialité et informations sensibles
- Bonnes pratiques pour éviter les risques juridiques
- Responsabilité de l'élu et de la collectivité

- **Cas pratiques concrets**

- Situations réelles apportées par les participants
- Production et analyse en direct
- Méthodes réutilisables immédiatement

Durée

1 jour pour un total de : 7 heures

Sessions (dates, lieux, prix)

- Le 22 septembre 2026 à Rochefort : 199.00 € net de taxe
- Le 26 novembre 2026 à Saintes : 199.00 € net de taxe
- Le 21 janvier 2027 à Rochefort : 199.00 € net de taxe
- Le 25 mars 2027 à Saintes : 199.00 € net de taxe

Effectifs

Mini : 6 - Maxi : 10

Intervenants

Formateurs consultants sélectionnés par la CCI pour leur expertise dans ce domaine

Moyens pédagogiques / Méthodes mobilisées

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 3 avril 2026 - Page 2/3

Méthodologie alliant les apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences.

Équipements pédagogiques : vidéo projection, paperboard, tableau interactif

Ordinateur portable : de préférence apporté par le bénéficiaire sinon possibilité de mise à disposition par la CCI17.

Modalités de certification et évaluation des compétences

Avant la formation : évaluation des connaissances initiales des stagiaires. Pendant la formation, évaluation de la progression dans l'acquisition des connaissances. Après la formation, évaluation à chaud des connaissances acquises et de la satisfaction. Remise du certificat de réalisation de la formation.

Modalités d'accès public handicapé

Dans le cadre des formations, la CCI Charente-Maritime s'engage à accueillir les personnes en situation de handicap sans discrimination et à mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes en situation de handicap des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles nécessaires à la prise en compte du handicap, par nos propres moyens et/ou avec l'aide du réseau idoine. Notre référent handicap : Aurélie MAZE – a.maze@charente-maritime.cci.fr

Indicateurs-clés de la formation

Taux de satisfaction : 0.00%

Nombre d'avis : 0